

reviens à la question de mon ami, qui a payé? Il a raison, c'est le contribuable canadien.

M. John Brewin (Victoria): Que pensez-vous des 20 millions de dollars consacrés à la promotion sur la compétitivité du Canada? Est-ce un bon exemple?

M. Simmons: Mon ami de Victoria alimente mon discours. J'ai des amis dans tous les partis qui améliorent mes discours. Mon ami de Victoria est dans le mauvais parti, mais il soulève un bon point et je l'en félicite. Il me donne un autre magnifique exemple du savoir-faire de ce gouvernement dans l'art de dépenser son argent.

Mais je fais digression et je ne veux pas mettre à l'épreuve la patience de mon bon ami, le Président. Je voulais faire valoir que les habitants de ma province, comme ceux de toutes les provinces, se sont fait gravement rouler sur la question de l'accès aux soins de santé. C'est fait. Je poursuis maintenant avec un autre exemple, l'accès à l'éducation postsecondaire.

Je suis sûr que vous étiez tous très excités la semaine dernière, quand vous avez entendu ce budget. On a déjà vu des budgets présentés dans un bel emballage, mais celui de la semaine dernière était sans pareil. On peut cacher bien des choses sous un bel emballage. On peut cacher une bombe dans un emballage cadeau. On peut emballer n'importe quelle boîte sans changer ni l'apparence ni l'effet de son contenu. Il n'y a pas de doute que ce budget nous était présenté dans un bien bel emballage, mais voici ce que les étudiants universitaires du Canada ont trouvé après l'avoir examiné.

Ils ont découvert que le gouvernement avait encore touché à l'enseignement postsecondaire. Auparavant, le Programme canadien de prêts aux étudiants prévoyait six mois de grâce à l'égard des intérêts après la fin des études universitaires. Le bénéficiaire d'un prêt devait alors rembourser ce prêt, mais il était exempté de payer des intérêts sur ce prêt pendant les six premiers mois suivant la fin de ses études universitaires.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député voudrait-il suspendre ses observations le temps que la présidence rende un jugement? La présidence va rendre une décision pour le député de Prince George—Buckley Valley, puis redonnera la parole au député.

Article 52 du Règlement

M. le Président: Je remercie tout d'abord le député de Burin—Saint-Georges et les autres députés de leur courtoisie.

Le député a la parole pour exposer son argumentation.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)

L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je vous remercie de prendre aujourd'hui le temps d'examiner ce que je considère comme une question importante à soulever conformément à l'article 52 du Règlement et que des députés de tous les partis représentés à la Chambre ont signalée ici aujourd'hui. Il s'agit de la décision qui a été prise vendredi et qui a amené le département américain du Commerce à prendre rapidement une décision dans le débat très important sur le bois d'oeuvre et les exportations canadiennes de ce produit aux États-Unis.

• (1610)

Nous avons eu à subir un certain nombre de décisions négatives du gouvernement américain en ce qui concerne la politique commerciale. Cela nuit certes à la capacité du Canada de commercer avec les États-Unis et la décision d'imposer des droits de douane sur le bois d'oeuvre, en particulier, aura des répercussions pour nettement plus de 300 localités forestières de tout le Canada.

C'est une question très importante. Compte tenu de son importance, elle relève de l'article 52 du Règlement. La valeur du dollar est elle-même touchée par cette affaire en raison du volume énorme de nos exportations de bois aux États-Unis et du grand nombre des localités canadiennes visées.

Il importe que la Chambre tienne un débat d'urgence là-dessus, et je suis certes disposé à participer à toute mesure qui pourrait favoriser la tenue d'un tel débat, de sorte que tous les Canadiens sachent ce que les députés pensent de cette importante question.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Tout d'abord, je remercie le député de Prince George—Bulkley Valley de m'avoir donné un préavis.

Je tiens à dire qu'un certain nombre de députés ont soulevé la question aujourd'hui et qu'il y a eu de nombreux échanges durant la période des questions sur ce sujet très important.